

Mantes-la-Jolie, le 23 février 2016

Communiqué de presse

MIPIM 2016

Stand C12.A6

En 2016, l'EPAMSA accompagne le renouveau
du territoire Grand Paris Seine & Oise (78)

A l'occasion de sa présence au MIPIM, au sein du pavillon Grand Paris (stand C12.A6), l'Établissement Public d'Aménagement de Seine Aval (EPAMSA) sous la houlette de son nouveau Président du Conseil d'administration, Pierre Bédier et de son Directeur Général, Xavier Hêmeury, exposera l'avancée de ses opérations sur un territoire un plein renouveau. Le potentiel développé par l'EPAMSA sur le territoire Grand Paris Seine & Oise - 500 km² et 405 000 habitants, premier bassin d'emploi industriel du Grand Paris - est de 850 000 m² de terrains d'activités, 180 000 m² d'équipements publics, tertiaire et commerces et 13 000 logements à construire.

Après avoir accéléré ses investissements dans une nouvelle offre immobilière résidentielle et d'activités, l'EPAMSA poursuit le renforcement de l'attractivité du territoire avec le développement des éco-activités. En 2016, son actualité se concentre sur le lancement d'un **village d'entreprises de 7000 m² SDP sur l'Ecopôle Seine Aval.**



Pour son Directeur Général, Xavier Hêmeury « *l'Ecopôle Seine Aval, à proximité du futur RER Eole, a vocation à s'imposer comme le territoire d'accueil privilégié des entreprises de l'éco-construction et des éco-industries. Ce quartier d'activités est idéalement situé au cœur de la Confluence Seine Oise, à ½ heure de Paris au carrefour de l'axe Paris - Normandie et du Canal Seine Nord Europe, pour les entreprises en quête d'une localisation stratégique à l'Ouest de Paris.* »

Ecopôle Seine Aval, le quartier des éco-activités des bords de Seine. Architecte-urbaniste : Agence Quintet.

Situé sur les communes de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine (78), l'Ecopôle Seine Aval propose sur 90 hectares une offre foncière et immobilière dédiée à la filière de l'éco-construction et plus largement aux éco-activités.

Il a d'abord accueilli en 2012 la Fabrique 21 sur 5000 m², première vitrine du parc d'activités dédiée à l'éco-construction, comprenant une « éco-matériauθήque », un espace de vente d'éco-matériaux, un pôle de formation et un espace de conseils pour les professionnels et les particuliers. Une trentaine d'entreprises (Millet, Rockwool...) s'y sont installées depuis.



Aujourd'hui ce site franchit une nouvelle étape. L'EPAMSA va étoffer cette offre immobilière avec le lancement d'un nouveau **village d'entreprises de 7000 m² SDP** dans le prolongement de la Fabrique 21. L'intercommunalité et l'EPAMSA ont retenu le développeur immobilier ALSEI pour la réalisation de ce projet. La commercialisation débutera courant 2016, en même temps que l'aménagement de la partie sud de la ZAC pour un investissement de 3,5 millions d'euros. L'investissement global des travaux d'aménagement du parc d'activité s'élèvera à 30 millions d'euros.

Un futur Eco-port au service des entreprises de l'Ecopôle

L'Ecopôle Seine Aval bénéficiera également d'un Eco-port à vocation économique, réalisé par Ports de Paris, garantissant aux entreprises qui choisiront de s'y implanter un accès optimal au fret multimodal. D'un investissement de 48 millions d'euros, cette installation portuaire se déploiera sur 34 hectares.

Chiffres clés

Grand Paris Seine & Oise	EPAMSA
500 km ²	9 ZAC opérationnelles ou en cours de création
405 000 habitants	Capacité d'aménagement :
15 000 entreprises	1 800 000 m ² en SDP
120 000 emplois	850 000 m ² de terrains d'activités
4 ports économiques	180 000 m ² d'équipements publics, tertiaire et commerces
	13 000 logements à construire

Contacts presse EPAMSA :

Amandine Martin, Responsable de la communication

+ 33 1 39 29 21 25 / + 33 6 76 97 48 98 - a.martin@epamsa.fr

Marie-France Bergamo, Grayling France

+ 33 1 55 30 70 77 / + 33 6 32 66 72 49 - mariefrance.bergamo@grayling.com